

Politique | Le Covid-19 au cœur des préoccupations de la Région Nouvelle-Aquitaine



Ce jeudi 28 mai, Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, a dressé un bilan intermédiaire de la situation régionale en termes de transports, d'éducation, et d'économie. Abordant la reprise d'activité et les mesures qui vont être prises dans un avenir proche, le Président a présenté certaines actions déjà mises en place par la Région et certains thèmes qui vont être abordés lors de la séance plénière du vendredi 29 mai. Cette prise de parole a été l'occasion aussi, pour lui, de s'exprimer sur ses inquiétudes majeures pour l'avenir...

La présentation du Président de la Nouvelle-Aquitaine, s'ouvre sur une constatation plutôt positive, concernant les transports. « Il n'y a pas eu de problème particulier sur l'application des mesures de distanciation dans les transports », affirme Alain Rousset. Le port du masque obligatoire est en grande majorité respecté, et la SNCF ne recense qu'une vingtaine de réfractaires par jour dans les gares et TER. Concernant les transports scolaires [des lycéens le 2 juin prochain](#). De nombreuses mesures ont été prises, et le bilan est encourageant en ce qui concerne cette reprise douce mais certaine. Pourtant, pour Alain Rousset, cette montée en circulation reste significative et peut poser problème quant au maintien strict de la distanciation. « Les compagnies aériennes sont exemptées de cette mesure grâce à un argument : tout le monde est dans le même axe (orientation des sièges)... Malheureusement, ce n'est pas le cas dans les trains où il y a parfois des carrés famille... », explique le Président.

En matière d'éducation et d'orientation, un véritable travail de nettoyage et de distribution d'équipements (gels et masques) a été fait dans les écoles et surtout dans les lycées, responsabilités de la Région, qui vont ouvrir prochainement. Désormais, le « souci de la Région concerne plutôt un problème de fond », pour Alain Rousset. En termes d'éducation et de pédagogie une question est alors apparue : « comment ce confinement va-t-il atterrir sur les élèves issus de milieux modestes ? », s'interroge le Président. En réponse à cela, la collectivité régionale a décidé de se tourner véritablement vers l'avenir et de s'attaquer à la question de l'orientation. Alain Rousset a d'ailleurs adressé un courrier au Ministre de l'Éducation nationale, demandant de desserrer le calendrier de l'orientation, et de l'allonger tout au long du 1er trimestre de la rentrée 2020, afin de permettre aux jeunes et aux familles de réexaminer leurs choix. « J'ai également proposé à Monsieur Blanquer de proposer aux jeunes diplômés (CAP, Bac pro ou BTS), d'avoir la possibilité de réaliser un complément de formation avec un diplôme,

dans le cas où ils ne trouveraient pas de travail au regard de la conjoncture actuelle », ajoute t-il. Des solutions concrètes sont donc en cours de maturation car, pour Alain Rousset, « la formation est un élément essentiel de sortie de crise ».

Repenser l'économie après la crise

De nombreux plans d'urgence économique ont été mis en place dans et par la Région. « Devant l'assemblée régionale demain, nous présenterons la liste nominale de toutes les aides que j'ai eu à signer », déclare le Président. Selon lui, l'action la plus forte de la Région a été le maintien des subventions au monde associatif pendant la période de confinement. Le Conseil régional a aussi créé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour soutenir les efforts de recherche et accélérer les innovations susceptibles de lutter contre le Coronavirus. « Les projets n'ont pas encore été sélectionnés », mais le Président insiste sur la volonté de la Région de « vouloir tester cette idée qui commence à prévaloir, que l'analyse des eaux usées serait une forme de capteur de la présence du Covid dans des institutions. » La Région essaie de mobiliser ses compétences dans ce domaine, finançant ainsi des projets de recherches. La Région n'a pas ménagé ses efforts pour soigner l'économie de son territoire, et elle ne compte pas s'arrêter là car la séance plénière du Conseil Régional, ce vendredi 29 mai, va aborder des questions de développement économique comme par exemple la mise en place un plan d'urgence conjoncturelle de 2 millions d'euros à destination des TPE.

« J'ai des craintes concernant plusieurs domaines, confie Alain Rousset. Notamment dans celui de l'aéronautique et de l'automobile. Nous avons pu voir que dans beaucoup de secteurs, la dépendance envers la Chine est un élément handicapant dans cette période particulière. J'ai une vraie inquiétude sur les risques de délocalisation. Il est donc impératif de consolider les chaînes de sous-traitance. Nous travaillons pour faire en sorte d'augmenter le nombre d'entreprises de taille intermédiaire (ETI). C'est un défi de politique industriel important. » L'instrumentation médicale est aussi un domaine qui pose problème selon le Président. « Il faut travailler avec les chimistes pour voir comment reconquérir la conception médicamenteuse. Je les ai mis en contact avec DRT (spécialiste des dérivés de la résine du pin, et en particulier le pin maritime cultivé dans la forêt des Landes de Gacogne) pour bio-sourcer les bases de médicaments ». Les idées ne manquent pas, mais les « inquiétudes restent lourdes en termes d'emploi »...

Une séance plénière particulière

Au programme aussi de la prochaine séance plénière l'aide alimentaire au public étudiant... « Nous avons réuni avec Gérard Blanchard, Vice-Président du Conseil Régional, les CROUS, pour faire le point sur les besoins vitaux des 6 000 étudiants qui sont restés dans notre région dans différents dispositifs ». 325 000 euros vont être votés, à travers la Banque Alimentaire et les CROUS, pour organiser des distributions gratuites d'ici quelques semaines. Pour cet été, les CROUS ont estimé les besoins à environ 1 900 colis par semaine.

Le Covid-19 sera donc bien évidemment au centre du débat lors de la réunion du Conseil Régional, ce vendredi 29 mai. Mais si la séance plénière va évidemment mettre en avant de nombreux dossiers liés à la crise sanitaire actuelle, d'autres thèmes plus variés vont également être discutés par les élus notamment sur la culture, l'environnement comme le schéma des vélos routes, le partenariat entre la Région Nouvelle-Aquitaine et Madrange ou encore des mesures visant à favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et solidaire en Nouvelle-Aquitaine. Au total, 33 dossiers vont être étudiés lors de cette séance plénière exceptionnelle avec la participation des 183 élus, dont seuls 10 seront physiquement présents à l'Hôtel de Région à Bordeaux.

Lucile Bonnin

Crédit Photo : Julien Privat
Publié sur aqui.fr le 28/05/2020
[Url de cet article](#)